

Lyon, 9 mars 2015

Communiqué de presse

« **Faites de la propreté** » célèbre son 7^e anniversaire.

A cette occasion, une toute **nouvelle charte graphique** a été dévoilée ce lundi.

Colorée, joyeuse, elle se veut un outil de promotion d'un dispositif auquel participent déjà de nombreuses villes de la Métropole.



A l'origine de ces rendez-vous « citoyens », un constat : les usagers partagent l'espace public, l'investissent, se l'approprient mais oublient parfois les gestes élémentaires de propreté et de respect vis-à-vis des agents qui en ont la charge.

A partir de ce constat, la Métropole de Lyon propose aux communes de mener en partenariat des campagnes de sensibilisation. L'originalité et l'efficacité résident dans la mise à disposition d'outils dont peuvent s'emparer chacune des communes pour mener à bien des actions sur son propre territoire.

La forme est **pédagogique et ludique**. Elle se décline sous toutes les formes et les durées possibles. L'an passé, pas moins d'une trentaine d'animations ont été organisées vers les habitants des communes de la Métropole. Leurs durées varient : une demi-journée pour certaines, une semaine pour d'autres. Chaque ville choisit une ou plusieurs dates, un ou plusieurs lieux et s'appuie, ou non, sur les services de nettoyage et de la gestion des déchets de la Métropole.

Ces animations vont du concours de dessin à la visite de sites en passant par des démonstrations de véhicules Net, des opérations de nettoyage de printemps, mise en place d' **un dépôt sauvage façon « scène de crime »** ou encore des quiz, des expositions, de l'éducation canine, des animations sur les marchés forains etc.

La direction de la propreté de la Métropole laisse une totale liberté aux communes mais peut, à leur demande, les soutenir dans leurs actions en distribuant un kit comportant : des visuels personnalisables, type : affiches, flyers ou cartes postales ou en proposant des animations et en distribuant des objets promotionnels.

Les problématiques de propreté urbaine sont au cœur des préoccupations de la Métropole de Lyon. En effet, elles touchent à l'essence même du concept du vivre ensemble.

Vivre ensemble dans un espace urbain, c'est le partager et ce partage nécessite que chacun, à sa place et à son niveau, accepte les règles du « vivre ensemble ».

Avec la nouvelle charte graphique proposée à partir du 9 mars, la direction de la propreté veut donner une nouvelle visibilité à cette démarche initiée il y a maintenant 6 ans et qui rencontre un véritable succès-

Plutôt que de contraindre, la Métropole préfère miser sur **la prévention, l'éducation** aux gestes élémentaires de respect des installations partagées par l'ensemble des habitants afin que chacun soit acteur de la propreté de son environnement.

CONTACT Presse

Régis Guillet rguillet@grandlyon.org 0426993752